



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crise gasoil : il faut des aides directes à la pompe

Sans un engagement politique courageux, les pêcheurs bretons ne pourront bientôt plus assumer la continuité de leur mission stratégique pour notre souveraineté alimentaire.

Rennes, le 26 mars 2026 – Devant la persistance de la flambée des cours du gasoil, les principaux armements bretons à la pêche hauturière, accompagnés des organisations de producteurs et des comités des pêches, se sont réunis ce jour pour établir un point de situation et réaffirmer une position commune. De leurs échanges, il ressort plusieurs éléments factuels :

- Rien ne laisse envisager une sortie de crise rapide dans les événements en cours au Moyen Orient.
- Malgré un doublement des prix à la pompe et sans certitude quant à de futures hausses, les pêcheurs ne peuvent pas répercuter l'explosion de leurs dépenses sur les prix du poisson qui sont déterminés par les acheteurs.
- Au rythme actuel de l'inflation, des reports de charges ou de crédit ne suffisent pas au maintien d'une exploitation des navires impactés, pour la plupart des chalutiers, soit le tiers des flottilles bretonnes et environ 300 unités. Le prix du carburant absorbe désormais plus de 50% de leur chiffre d'affaires. La rémunération de leurs équipages est directement affectée.
- Constituant la colonne vertébrale de la pêche bretonne, les chalutiers assurent la variété des apports en criée, mais aussi la moitié de leurs volumes et de leur valeur. Sur de nombreux territoires littoraux, ils forment le maillon central d'un important tissu économique. Ils participent activement à la souveraineté française et européenne en matière d'alimentation.
- Sans un véritable soutien, les bateaux resteront à quai. Les ports seront à l'arrêt. La pérennité de plusieurs milliers d'emplois locaux sera menacée.

Une échéance cruciale pour l'avenir de la filière

Toutes ces circonstances appellent des actions fortes. Les prochains rendez-vous seront déterminants, notamment la rencontre du lundi 30 mars entre la Commission européenne et les ministres européens de la pêche.

« Nous attendons des aides ciblées et proportionnelles qui permettent de compenser toutes les augmentations des prix du gasoil au-delà d'un seuil qui ne peut excéder 70 centimes par litre. Ces aides doivent être absolument appliquées, non pas au niveau des entreprises,



Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) Bretagne

mais pour chacun des navires concernés », fait valoir Grégory Métayer, président du CDPMEM des Côtes d'Armor.

« Nous espérons aussi que soient enfin débloqués tous les verrous au bon renouvellement des flottilles afin de mener à bien leur transition énergétique », insiste Yannick Calvez, président du CDPMEM du Finistère.

Sans engagement favorable à l'issue des échanges à venir, les armements bretons ne pourront plus garantir la continuité de leurs activités, obligeant ainsi les autorités compétentes à en tirer toutes les responsabilités.

Au sujet du CRPMEM Bretagne

Établi en 1992 et relevant du Code rural (art.912-1 et suivants), le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins (CRPMEM) de Bretagne est une organisation professionnelle qui dispose de prérogatives de puissance publique. Son travail s'appuie sur les ressources des comités départementaux des pêches de Bretagne.



Ses missions :

- Représenter et promouvoir les intérêts de tous les pêcheurs professionnels bretons, à pied ou embarqués
- Gérer durablement les ressources halieutiques à travers notamment la délivrance de licences (autorisations de pêcher des espèces déterminées, une cinquantaine au total) et l'encadrement des métiers
- Apporter un appui scientifique et technique à la planification maritime et aux politiques de préservation de l'environnement marin

Comptant environ 4 000 professionnels et près de 1 200 navires, la pêche professionnelle en Bretagne a permis en 2023 le débarquement d'environ 70 000 tonnes de produits de la mer (une centaine d'espèces) pour une valeur de 250 M€ (hors algues). S'appuyant sur des circuits de proximité qui participent à la souveraineté alimentaire nationale, cette activité permet de maintenir la cohésion des territoires littoraux à travers une importante filière économique qui va en amont, de la construction, la réparation et l'équipement des navires jusqu'à l'aval, mareyage, transformation, transports et distribution des produits de la mer.

www.bretagne-peches.org